



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Tél. : 819 848-2321 Fax : 819 848-2202
Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca
Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire

Requérant

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE

ÉLÉMENTS CONCERNÉS PAR LA DÉROGATION

Adresse de l'immeuble _____

Lot (s) _____

Identification zone _____

Matricule _____

Utilisation actuelle _____

Bâtiment principal

Bâtiment accessoire

Terrain

Autre : _____

DESCRIPTION DE LA DEMANDE (JOINDRE DOCUMENT EN ANNEXE, AU BESOIN)

DOCUMENTS EXIGÉS (DEUX EXEMPLAIRES)

- Certificat de localisation, si construction existante
- Plan d'implantation, lorsque construction projetée
- Permis de construction ou certificat d'autorisation, le cas échéant
- Demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation, le cas échéant

PAIEMENT EXIGÉ

Des frais de 350,00 \$ sont exigés au dépôt de la demande pour l'étude du dossier. Notez qu'il s'agit de frais fixes obligatoires non remboursables, quelle que soit la décision rendue.

En plus des frais fixes, les frais de publication des avis publics dans le journal sont aussi à la charge du demandeur.

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du *Règlement 524 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme*.

Je déclare de plus que les renseignements fournis sur le présent formulaire ainsi que dans les documents en annexes sont exacts.

Propriétaire / Requérant

Date